

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

En début de séance présentation par la Mission Locale du rapport annuel d'activités et remise d'un dossier personnalisé à chaque commune.

La parole est donnée à Madame Eve Maurel qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil communautaire.

Madame Eve Maurel est nommée secrétaire de séance

Monsieur le Président donne lecture des présents et des procurations. Excuses de Monsieur Jacques Natta qui est malade

<u>Présents</u>: Robert Tchobdrenovitch, Pierre Aubois, Emilie Bastié, François Bonnet, Jean-Luc Borel, Jean-Marc Brabant, Romain Brette, Alain de Villebonne, Rose-Marie Dumontier, Mylène Garcin, Valérie Grange, Marc Jaubert, Alain Gueydon, Geneviève Jean, Samantha Khalizoff, Franck Laroche, Jean-François Lovisolo, Nathalie Lebouc, Eve Maurel, Karine Mouret, Michel Partage, Béatrice Paumier-Lallemand, Grégory Risbourg, Nicolas Salerno, Catherine Serra et Michel Simos

<u>Procurations de</u>: Géraud de Sabran Pontevès à Mylène Garcin, Marc Duval à Emilie Bastie, Josiane Giraudon à Catherine Serra, Alain Gouirand à Nathalie Lebouc, Brigitte Margaillan à François Bonnet, Séverine Maugan-Curnier à Nicolas Salerno, Joëlle Richaud à Franck Laroche, Jean-Louis Robert à Robert Tchobdrenovitch, Richard Rouzet à Catherine Serra, Bernadette Vitale à Eve Maurel

Absents et excusés: Anne-Marie Dauphin, Philippe Egg, Jacques Natta, Josiane Panattoni, Mariane Domeizel



La première séance du Conseil Communautaire est ouverte à 18h50

Présentation par Frédérique Roger du contexte national.

Monsieur le Président présente l'équilibre général de COTELUB.

Un exemplaire du DOD sera joint au présent compte-rendu

La proposition est validée par 36 voix POUR Unanimité des suffrages exprimés

## **QUESTIONS DIVERSES**

La mission de Franck Laroche est prolongée.

JL. Borel: Lors du séminaire, le développement économique représentait 3 % et dans le PPI?

Monsieur le Président : Le fonctionnement n'est pas là. Le soutien aux entreprises est en fonctionnement. JF. Lovisolo : la ZA de Cadenet représente 2 000 000 €, puis celle de Villelaure en devenir. Mais si la CFE n'existe plus, comment on finance ?

Monsieur le Président : Le tourisme peut aussi entrer dans le développement économique... à ce momentlà ce n'est plus 3 % - il faut ajouter les 6 000 000 € de La Bonde entre autres.

E. Bastié: Pour la CFE est-ce qu'on connait le chiffrage de l'impact de la crise sur cette recette et notamment la baisse du chiffre d'affaires des entreprises ?

Monsieur le Président : Non on ne sait pas le faire.

Alain Gueydon: Quel est le bilan des aides aux entreprises?

Monsieur le Président : Cette réponse sera apportée après le conseil

F. Laroche: Il y a-t-il une réflexion pour attirer des entreprises innovantes «green»?

JF. Lovisolo: Il n'y a plus de disponibilité foncière sur Le Revol. On a rencontré une grosse entreprise de 40 personnes à la recherche d'un terrain de 2 ha... On leur a proposé Cadenet à horizon 2 ans... trop long pour l'entreprise qui est partie dans le 04.

Les délais de l'administration et des entreprises ne sont pas les mêmes.

JF. Lovisolo: Craintes réelles quant aux conséquences de la division par deux de la CFE.

Monsieur le Président rappelle que les communes sont en réalité maitresses de ce développement puisque ce sont elles qui ont le PLU.

JF. Lovisolo: Avec la fin du mitage et les contraintes sur les zones agricoles, ça va être encore plus compliqué qu'avant de faire une zone, mais nous avons une chance avec la déviation de Pertuis (Villelaure – Cadenet).

R. Brette: Pour la gare de Mirabeau: c'est possible ou contact en cours?

Monsieur le Président : Dernier coup de fusil en cours. Beaucoup de soutiens – un frein La Région. Mais les élections ne sont pas loin...

Plus aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 19h50.

Eve Maurel Secrétaire de séance Robert Tchlobdrenovitch

Président<sup>S‡</sup>

Ce procès-verbal a été validé à l'unanimité par les membres du conseil communautaire lors de la séance du 27 mai 2021